

**RAPPORT D'ACTIVITÉ DU 3<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2013  
DE DEFICOM GROUP SA  
(« DEFICOM » OU LA « SOCIÉTÉ »)**

Information réglementée au sens de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007

Après un 1<sup>er</sup> semestre en demi-teinte, qui devrait influencer négativement les résultats de l'exercice en cours, DEFICOM a connu un 3<sup>ème</sup> trimestre beaucoup plus positif :

- Le chiffre d'affaires du cabaret CRAZY HORSE à Paris a entamé un redressement encourageant, malheureusement compensé par l'impact de l'opération de cabaret éphémère à Cannes, durant l'été. La tendance haussière constatée est depuis lors confirmée ; les derniers mois de l'année devraient permettre de rattraper une partie du chiffre d'affaires perdu au 1<sup>er</sup> semestre.
- Toujours au sein du cabaret CRAZY HORSE à Paris, un système consistant à soustraire des bouteilles de champagne du stock pour les redistribuer entre employés de la salle a été découvert et démantelé durant le 3<sup>ème</sup> trimestre. Il en a résulté des sanctions lourdes, dont quatre licenciements pour faute grave, ainsi que la mise en place de nouvelles procédures de contrôle. En revanche, la nouvelle organisation de la salle qui en résulte devrait générer des économies de coûts de fonctionnement assez significatives.
- Au cours de l'été, DEFICOM a entamé des négociations avec le « Groupe BRUSSELS EXPO » en vue de consolider les activités « foires et salons » des deux groupes. Ces négociations sont en phase de finalisation. Elles devraient conduire à renforcer le « groupe FISA » qui deviendrait le premier organisateur de salons en Belgique, avec un ensemble très cohérent, caractérisé par une forte dimension B2C (événements ouverts aux particuliers). DEFICOM en serait l'opérateur et l'actionnaire majoritaire. Le Groupe BRUSSELS EXPO en serait également un actionnaire stratégique important, quoique minoritaire. Les liens en seraient fortement renforcés entre les deux groupes.
- Le groupe CODITEL/NUMERICABLE BELUX a fait une offre d'acquisition en numéraire de l'ensemble des réseaux câbles bruxellois de l'Intercommunale BRUTELE. Cette offre porte sur un montant de près de 60 millions d'€. L'objectif est de consolider le marché bruxellois du câble qui souffre aujourd'hui de son démembrement entre trois opérateurs (NUMERICABLE, BRUTELE et TELENET), au détriment des consommateurs bruxellois.

A noter que le « groupe FISA » n'organise aucun salon ou événement au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre, marqué par les vacances d'été et la préparation des salons de la saison qui commence en novembre (COCOON) et s'achève en mars (RENCONTRES AU SOMMET DE DEAUVILLE).

\*

\* \*

DEFICOM devrait prochainement annoncer la finalisation d'une nouvelle participation, en co-investissement avec un partenaire privé. Cette opération s'inscrit dans le développement du pôle « Events & Entertainment».

\*

\* \*

Le management de DEFICOM est renforcé avec la nomination d'un « chief operating officer », une nouvelle fonction qui sera exercée par M. Pierre Hermant (BESPOKE PROJECT SPRL). Ce dernier faisait partie de la direction générale de BRUSSELS EXPO, après avoir dirigé le SALON DE L'AUTO. Il va se concentrer sur le « groupe FISA », et sa première tâche sera d'assurer l'intégration harmonieuse des salons qui seront apportés par BRUSSELS EXPO.

Pour rappel, le président de DEFICOM, M. Philippe Lhomme est également secondé par un « chief financial officer », M. Pierre D'Haeseleer (MIR CONSULTING SPRL).

\*  
\* \*

Une assemblée générale extraordinaire de DEFICOM est convoquée pour le 9 décembre prochain. Deux points importants figurent à l'ordre du jour : (i) la transformation de la nature des actions et (ii) la sortie de bourse. Dans le premier cas, il s'agit de permettre aux actionnaires de détenir des actions dématérialisées et pas seulement des actions nominatives, comme les statuts de la société le prévoient aujourd'hui. Le second point est l'aboutissement d'un long processus de réflexion au sein du conseil d'administration. Au regard de la structure d'actionariat (dans laquelle trois actionnaires identifiés détiennent près de 99,95% du capital) et des contraintes que représente le maintien d'une cotation, il a été estimé préférable de proposer la suppression de celle-ci. La décision est cependant extrêmement importante et le conseil d'administration attire l'attention de tous les détenteurs d'action sur la possibilité que leur offre la tenue de cette assemblée générale pour faire entendre leur voix et, le cas échéant, exprimer leur opposition à la perspective d'une fin de la cotation de la société.

\*  
\* \*

#### **CALENDRIER FINANCIER (pour autant que la société reste cotée)**

Communication des résultats de l'exercice 2013 : pour le 31 mars 2014.

Assemblée générale ordinaire : le 10 juin 2014 à 18h. ;

Communication des résultats du 1er semestre 2014 : pour le 31 août 2014 ;

Rapport d'activité du 3ème trimestre 2014 : pour le 15 novembre 2014.

\*  
\* \*

#### **CONTACT**

Philippe Lhomme, président

DEFICOM GROUP SA

Route de Lennik 451 – 1070 Bruxelles

Téléphone : + 32 2 626 27 00

Fax : + 32 2 626 27 87

Adresse e-mail : [corporate@deficom.be](mailto:corporate@deficom.be)

Site Internet : [www.deficom.be](http://www.deficom.be)